



# Bulletin Intercommunal

édité par la Communauté de communes « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »

N° 25 • DÉCEMBRE 2015

## édito



EQUISHEIM



GUEBERSCHWIHR



GUNDOLSHEIM



HATTSTATT



HUSSEREN LES CHÂTEAUX



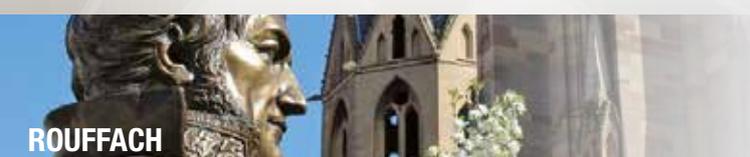
OBERMORSCHWIHR



OSENBACH



PAFFENHEIM



ROUFFACH



VOEGLINSHOFFEN



WESTHALTEN

L'année 2015 s'achève, comme elle a commencé, de triste manière. La France, frappée à deux reprises par les sombres attentats de janvier et novembre, a été meurtrie et l'ensemble de ses citoyens choqué. Toutefois, ces terribles événements ne doivent pas ébranler notre **confiance en notre pays** et **nos valeurs**. C'est unis et dignes que nous devons aller de l'avant. Les élus que nous sommes avons le devoir de **préserver et renforcer la vie en communauté** et d'agir de manière à construire un avenir serein pour nos concitoyens. Nous nous devons de préserver le véritable sens de ce que l'on appelle "politique", celui de la "polis", du vivre-ensemble.

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), promulguée le 7 août 2015, a suscité beaucoup d'interrogations, bien évidemment chez les élus mais plus largement dans l'ensemble de la société. C'est notamment le point relatif aux seuils de populations des intercommunalités qui a interpellé. En effet, initialement, une intercommunalité devait compter au moins 5 000 habitants. De façon générale, les dispositions de cette nouvelle loi font passer ce seuil à 15 000 habitants. Néanmoins, il existe des dérogations, par exemple pour les zones de montagne, dont bénéficiera notre CC PAROVIC, puisque plus de la moitié de ses communes sont classées en zone de montagne. Ainsi, notre périmètre restera inchangé. C'est avec satisfaction que la confirmation par le Préfet concernant ce point a été accueillie l'été dernier. Le travail déjà réalisé ensemble pour des services de proximité adaptés à notre territoire de vie en sera facilité.

De l'aménagement du territoire au développement économique, de la protection de l'environnement et du patrimoine aux services d'aides aux familles et aux jeunes à travers le Relais d'Assistantes Maternelles et le Service d'Animation Jeunesse, **notre CC PAROVIC joue son rôle avec dynamisme** ; cela s'illustre par de nombreuses nouveautés, détaillées dans ce bulletin d'information : nous présentons, entre autres, les projets de la Médiathèque, du Service Animation Jeunesse et les changements du Relais Assistant(e)s Maternel(le)s ; vous découvrirez le tout nouvel accueil de loisirs d'Osenbach qui a récemment ouvert ses portes ; nous présentons également l'harmonisation de notre système de collecte des déchets sur l'ensemble de notre territoire étendu à Husseren-les-Châteaux.

C'est chaque jour, au quotidien, que nous nous attachons à réaliser nos missions en mettant en œuvre les actions dont nous avons la compétence et en veillant à vous offrir un service de qualité.

*Tout mes vœux vous accompagnent  
pour une bonne année 2016*  
*J. Toucas*

Jean-Pierre TOUCAS  
Président

Edito.....	page 1
Déménagement de la CC PAROVIC.....	page 2
Le rôle de la commission accessibilité et le classement des offices de tourisme .....	page 3
La médiathèque-ludothèque .....	pages 4-5
Le Service Animation Jeunesse .....	pages 6-7
Le nouvel ALSH d'Osenbach .....	page 8
Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s .....	page 9
Environnement.....	page 10
Mutualisation .....	page 11
Et toujours à la CC PAROVIC .....	page 12

## Nouveau siège

La Communauté de communes PAROVIC a le plaisir de vous accueillir, depuis le 17 décembre dernier, dans son nouveau bâtiment situé **9 aux Remparts** à Rouffach. Les travaux, qui ont débuté en avril 2014, ont duré près de 21 mois. C'est le cabinet d'architecture K'nl installé à Rouffach qui a été missionné pour ce projet de rénovation.

Appartenant initialement à la commune de Rouffach, le bâtiment, connu sous le nom de « Maison Wagner », est désormais mis à la disposition de la Communauté de communes.

Les différentes subventions, publiques et privées, ont permis de financer en grande partie les travaux. Elles émanent de

- l'**Etat** via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans le cadre de l'accessibilité extérieure ;
- la **Région Alsace** à travers son Plan de relance économique et le programme energivie.info ;
- du **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées** dans la Fonction Publique (FIPHFP) ;
- **EDF**,
- la **Réserve parlementaire du Député Jean-Louis Christ**.

En tout, ce sont 300 000 € d'aides qui ont pu être récoltées sur un budget total de 885 000 € HT. Un grand merci donc à toutes ces instances pour leur soutien financier.

Soucieux de l'environnement et de l'avenir de nos enfants, le nouveau siège est un **Bâtiment Basse Consommation** dit « BBC ». Il a été pensé et réhabilité pour garantir une haute performance énergétique, tout en limitant la consommation d'énergies pour le chauffage, la ventilation ou l'éclairage.

Les personnes qui se sont rendues dans nos anciens locaux ont pu se rendre compte de l'exiguïté des lieux. Ils étaient devenus inadaptés aux besoins des agents, des élus mais aussi du public. L'escalier en colimaçon était un obstacle à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. De plus, le rôle croissant des Communautés de communes avec le futur transfert de nouvelles compétences a rendu nécessaire le déménagement dans des locaux plus adaptés aux nouvelles exigences. Ces nouveaux locaux permettront enfin de mieux vous accueillir.



## Accessibilité

La Communauté de communes Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux a mis en place une commission intercommunale d'accessibilité dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus.

Cette commission intègre des associations ou organismes représentant les personnes handicapées, mais aussi les personnes âgées, ainsi que des acteurs économiques et autres usagers de la ville. Elle a pour missions de :

- **dresser le constat** de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports,
- **établir un rapport annuel** présenté en conseil communautaire,
- **faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,
- organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées,
- **tenir à jour**, par voie électronique, **la liste des établissements recevant du public** situés sur le territoire communal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.



La CC PAROVIC s'est employée à mettre aux normes ses bâtiments : mise en place d'un vidéophone au centre de soins infirmiers ; travaux des sanitaires à la Maison des Services et à la Médiathèque ; signal sonore dans les ascenseurs de la Maison des services et de la Médiathèque.

## Classement des Offices de Tourisme

Les offices de tourisme D'Eguisheim et Environs et Du Pays de Rouffach ont renouvelé leur demande de classement auprès de la Préfecture en octobre dernier.

Auparavant basé sur un système d'étoiles, le dispositif de classement est désormais structuré en trois catégories hiérarchisées de I à III, ayant pour but de valoriser les missions principales des offices de tourisme que sont l'accueil, l'information, la promotion touristique et l'animation des socio-professionnels. Ce classement est valable pour une durée de cinq ans.

Ces organismes mettent en œuvre la stratégie touristique de notre territoire et valorisent l'offre destinée aux visiteurs à l'échelle locale, nationale et internationale.

Le classement en catégorie III de nos 2 OT permettra de renforcer leur rôle fédérateur, de leur donner davantage de visibilité et de garantir une même base de services aux touristes. Il s'agit par là de rester dans une démarche de qualité et de poursuivre dans cette dynamique.



## Laissez-vous tenter par nos manifestations !

Nous vous proposons, au fil de l'année, des animations très variées pour tous les âges et tous les goûts. Vous avez accès à tout le programme sur le site de la médiathèque : <http://rouffach.opac3d.fr>. Ces manifestations sont gratuites. Il vous suffit de réserver vos places à la médiathèque ou par mail : [mediatheque@cc-paysderouffach.fr](mailto:mediatheque@cc-paysderouffach.fr)



Nous nous déplaçons aussi près de chez vous. Au printemps, le nouveau périscolaire d'Osenbach nous a accueilli pour un spectacle de marionnettes et d'ombres de la Compagnie « A Fleur de main ». Plus récemment, la dernière création de la Comédie de l'Est s'est jouée, en ouverture de saison, à l'Espace culturel Les Marronniers d'Eguisheim. Vous êtes venus nombreux applaudir les comédiens de cette pièce d'August Strindberg, mise en scène par Nils Öhlund : « Mademoiselle Julie ».



Nous avons fini l'année sous le soleil des îles. Avec le spectacle jeune public « Les histoires de Fécho » d'Albert Boutilier, programmé dans la salle des fêtes de Gundolsheim, le mercredi 25 novembre 2015. Près de quatre-vingt spectateurs ont pris le départ pour un voyage en Martinique aux côtés de Fécho.

L'imagination débordante de ce jeune garçon l'entraîne dans de multiples aventures qui l'amènent à rencontrer le Père Noël, à devenir pirate, pilote d'avion ou à traverser un cyclone... Un spectacle musical gai, chaleureux et plein d'humour ! Ça fait du bien.



## Notre nouveau programme d'animations sera diffusé dès le mois de janvier

N'hésitez pas à vous renseigner à la médiathèque ou en consultant notre site.

Toutes les dates et les animations sont présentées pour que vous puissiez faire votre choix.

Nous vous attendons nombreux...

# ➡ Médiathèque - Ludothèque

Cette année, nous avons aussi participé au Salon du livre de Colmar en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Haut-Rhin et la Librairie le Nouveau Liseron. **Benjamin Lacombe**, auteur illustrateur talentueux, a exposé ses œuvres originales pour le plus grand plaisir du public et des élèves des écoles de la Communauté de communes, des collégiens et des lycéens qui sont venus admirer son travail. Vous avez pu aussi rencontrer l'artiste lors du vernissage de son exposition, le jeudi 19 novembre 2015.



Illustration de Benjamin Lacombe extraite  
Des « Contes macabres » d'Edgar Allan Poe

## La ludothèque a 1 an !

**Plus de 350 jeux de société à emprunter ou à essayer dans l'espace des « grands jeux en bois ».**

Le catalogue des jeux est disponible sur notre site : [rouffach.opac3d.fr](http://rouffach.opac3d.fr) ou dans la ludothèque. Si vous êtes abonnés à la médiathèque vous pouvez emprunter 1 jeu de société pour 4 semaines, sans augmentation du tarif de votre abonnement. A vous de jouer !

Vous serez accueilli par Rocco Orrico, notre nouveau ludothécaire.

Il a rejoint l'équipe, courant octobre. Bénévole à l'association culturelle des Lézards à Colmar, Rocco Orrico est aussi passionné par les jeux de rôle.



### Informations importantes :

**L'abonnement est gratuit pour tous les jeunes jusqu'à 16 ans.**

**Avec votre abonnement annuel :**

vous avez la possibilité d'emprunter 8 livres + 8 magazines + 8 CD de musique + 3 DVD fictions + 1 DVD documentaire + 1 jeu de société pour 4 semaines de prêt.

Renseignez-vous, il y a plusieurs formules d'abonnements à des tarifs différents avec **un tarif préférentiel pour les habitants de la Communauté de communes.**

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur le site de la médiathèque : <http://rouffach.opac3d.fr>

La médiathèque met à votre disposition gratuitement, six postes pour la consultation d'Internet ainsi qu'un accès WIFI, pour vos connections depuis votre ordinateur portable ou votre tablette.

**A Noter :** Horaires d'ouverture : 5 jours / 7  
(pas de modification d'horaire durant l'été)

**Mardi :** 13h00 - 18h00

**Mercredi :** 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

**Judi :** 15h00 - 18h00 • **Vendredi :** 15h00 - 19h00

**Samedi :** 10h00 - 12h30 / 14h00 - 16h30

### Renseignements & inscriptions :

Médiathèque « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »  
12B, Place de la République • 68250 Rouffach  
03 89 78 53 12 • mail : [mediatheque@cc-paysderouffach.fr](mailto:mediatheque@cc-paysderouffach.fr)

Pour découvrir la médiathèque en images et partager vos coups de cœurs

Visitez notre site : <http://rouffach.opac3d.fr> ou le blog de la médiathèque : <http://mediathequeccpr.canalblog.com>

 <http://facebook.com/mediathequerouffach>

**A très bientôt, à la Médiathèque « Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux »**



## Le Service Animation Jeunesse, c'est quoi ?

Le SAJ accueille les jeunes âgés de 11 à 17 ans tous les jours pendant les vacances scolaires, de 9h à 18h30 en continu (sauf week-end, jours fériés et vacances de Noël) et, en période scolaire, les mercredis/samedis (13h30-18h30) et les mardis/vendredis soir (16h30-19h). Des activités variées y sont proposées, avec de la culture, du sport, du loisir créatif, des sorties, des voyages et bien plus encore! Le local, en libre accès pour les jeunes, est un lieu de rencontre et de loisirs dans lequel les jeunes trouveront des jeux, un baby-foot, une kinect, un espace informatique...etc.



Les animateurs permanents (Xavier et Sébastien) se déplacent régulièrement dans les communes de la CC pour y proposer des activités aux jeunes en lien avec les associations locales.

Des clubs auto-gérés par les jeunes se sont créés en 2015 tels le club théâtre, le club manga ou encore le club « jeux de rôles ».

## Des projets réalisés en 2015 !

### Mini Camp Théâtre itinérant - été 2015

Le projet « **création d'un club théâtre** » est une initiative des jeunes du SAJ suite à l'intérêt démontré pour le théâtre lors des stages organisés durant les vacances.

Le projet consistait à mobiliser un collectif de jeunes passionnés ou intéressés par le théâtre et organiser des rencontres régulières. Les jeunes ont écrit, mis en scène et joué une pièce sur le thème de l'adolescence. A l'instar des troupes de troubadours, ils ont souhaité se produire au sein de campings en contrepartie de la gratuité de l'hébergement. Le spectacle «**Quand je serai ado** » a été joué fin août à Belfort et Osenbach.



Des rencontres citoyennes !

### Découverte de l'Europe

Après avoir conçu et organisé plusieurs mini-camps en France, les adolescents ont exprimé leur souhait de découvrir les autres pays d'Europe.

**Un premier mini-camp en avril avait permis à 15 jeunes de découvrir Paris.**

Dans la foulée, **12 jeunes ont organisé un mini-camp à Berlin du 27 au 30 octobre** et ont profité de la richesse culturelle et historique de la ville. Ils ont élaboré le budget (choix des visites, repas, transport) et des actions d'autofinancement ont permis de réduire les coûts.

## Des projets réalisés en 2015 ! (suite)

### Les " Estivales "

Les " Estivales " sont des soirées conviviales organisées par le SAJ en partenariat avec les municipalités et le tissu associatif local les vendredis soir d'été.

L'idée est de permettre la rencontre citoyenne avec les habitants des communes sous un format « **apéro/pique-nique partagé / concert** ». Les groupes de jeunes de musique, danse ou théâtre profitent de cet espace pour se produire. Cet été, 5 soirées se sont déroulées à Rouffach, Voegtlinshoffen, Osenbach, Westhalten et Pfaffenheim.



## Des soirées parentalités

Le SAJ n'oublie pas les parents et organise également des soirées parentalités co-financées par la CAF via son « **réseau parents 68** ». Avec les partenaires engagés sur ces questions (collège, mairie, associations...), l'idée est de créer des espaces de débats, d'échanges autour des questions sur l'adolescence. 3 soirées ont eu lieu récemment :

- **Vendredi 06 novembre à Rouffach** avec une conférence de Jocelyn Lachance, socio-anthropologue « Avons-nous trop peur pour nos ados ? Sommes-nous adophobes ? »
- **Vendredi 13 novembre à Rouffach**, premier « bistrot des parents » sur un concept « apéro dinatoire » où les débats étaient animés par des professionnels (éducateur, infirmière, assistante sociale...).
- **Vendredi 20 novembre à Voegtlinshoffen** où la MJC a accueilli les parents et les ados pour une soirée jeux après un pique-nique partagé.



Au total, plus de 50 personnes ont profité de ces soirées riches de réflexions et de liens dans une logique de co-éducation partagée. Ces actions seront reconduites en 2016 sur un format bi-mensuel. Les parents intéressés peuvent participer à l'élaboration du programme.

## Et 2016 ?

DIFFÉRENTS PROJETS SONT PRÉVUS EN 2016

### Vacances d'Hiver

Un stage « **résidence artistique** » pour créer un spectacle du 8 au 12 février

Un **mini-camp neige** du 15 au 18 février au Lac Blanc

### Vacances de Printemps

Une **Olympiade intercommunale** pour les CM2 du 04 au 08 avril

**Suite du projet « Europe »** avec un mini-camp du 11 au 14 avril

### Vacances d'Été

Le festival « **Renk'Art** » qui se tiendra début juillet



Service Animation Jeunesse - 03 89 78 55 96 / 06 22 04 14 82  
2 rue de la piscine, 68250, ROUFFACH  
sebastien.lotte@mouvement-rural.org

## Le Relais Assistantes Maternelles



*Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?  
Avez-vous pensé à une assistante maternelle agréée ?*

Quelles sont mes démarches en tant que parent employeur ?  
Vous aimeriez accueillir des enfants à votre domicile et devenir professionnel(le) de la Petite Enfance ?

**Autant de questions, auxquelles Sonia MARQUE se fera un plaisir de vous répondre.**

Educatrice de jeunes enfants, elle a pris ses nouvelles fonctions au Relais Assistantes Maternelles depuis le 01 octobre 2015.



Elle vous accueille au 2<sup>ème</sup> étage de la Maison des Services, 12b Place de la République à Rouffach, pendant les horaires de permanences suivants :

**Mardi : 13h30-18h**    **Mercredi : 8h-12h**    **Jeudi : 13h30-18h30**

En dehors de ces créneaux, elle peut également vous recevoir sur rendez-vous et se déplacer dans votre mairie.

Vous pouvez la joindre par téléphone au **03 89 49 68 93** (répondeur) ou par mail : [ram@cc-paysderouffach.fr](mailto:ram@cc-paysderouffach.fr)

Le Relais est un lieu d'informations, d'animations, d'échanges.

Deux fois par semaine, des ateliers d'éveil sont organisés. Enfants et assistantes maternelles partagent ainsi des temps collectifs en dehors de la maison. Bricolage, peinture, psychomotricité, comptines, histoires, différentes expériences sensorielles sont autant de propositions qui permettent à l'enfant d'expérimenter en présence d'autres enfants et d'autres adultes.

Mensuellement, des soirées à thème sont proposées à destination des professionnelles et/ou des parents afin d'échanger, découvrir, se questionner sur le bien-être de l'enfant.

## Devenir Assistant(e) Maternel(le) : Un métier d'avenir !

Il y a actuellement une très forte demande sur le territoire en matière d'accueil du tout-petit. Idéalement, les parents cherchent à confier leur(s) enfant(s) dans leur commune de résidence et l'offre est parfois insuffisante, voire quasi inexistante.

Ainsi, si le métier d'assistant(e) maternel(le) vous intéresse ou vous questionne, **n'hésitez pas à contacter Sonia MARQUE** qui vous expliquera le contenu de la formation, les attentes de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les démarches à suivre.

Nul besoin de formation spécifique pour accéder au métier mais de réelles capacités à prendre soin du tout petit en respectant ses besoins. Il s'agit d'accompagner sa séparation avec ses parents et de l'accompagner dans son développement. Devenir assistant(e) maternel(le), c'est devenir grâce à une formation de 120h, professionnel(le) de la Petite Enfance. C'est être en mesure d'offrir aux enfants un accueil de qualité à son domicile, parce qu'il est réfléchi et en lien avec les attentes des parents.

La CAF vous soutient dans cette démarche par une prime d'installation qui s'échelonne entre 300 et 600€ en fonction de votre commune d'habitation.



# Structures Enfance-Jeunesse

## L'Alsh Les Petits Princes d'OSENBACH

La volonté de la commune pour la construction de nouveaux locaux pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est celle du développement en faveur de la jeunesse et des attentes de la population.

C'est le cabinet WAGNER architectes de Soultz qui a été retenu pour ce projet. Les principaux critères de sélection ont été l'intégration paysagère, l'usage maximale de lumière naturelle, des équipements de qualité pour leurs performances acoustiques et thermiques et enfin des rangements qui puissent satisfaire tous les utilisateurs. L'ouvrage de 430 m<sup>2</sup> est idéalement situé au cœur du village, près de l'établissement scolaire et des bâtiments administratifs, au 12 rue du Moulin.

Le premier coup de pelleuse a été donné au mois d'octobre 2013 et le bâtiment, géré par la commune, a été inauguré le **27 juin 2015**.

Le coût total de l'opération s'est élevé à 1 258 500€ HT, pris en charge par les services de l'état, le Conseil Départemental, la CC PAROVIC, la CAF, la MSA et notre Député Jean-Louis Christ (enveloppe parlementaire) à hauteur d'environ 450 000€.

Le périscolaire « Les Petits Princes » existe depuis une vingtaine d'année. Son nom a été trouvé et retenu lors d'un concours présenté aux familles. La gestion du périscolaire est assurée par les membres bénévoles du Conseil d'Administration de la MJC. L'équipe est composée de 3 animatrices salariées dont une Directrice. **51 enfants ont été inscrits à la rentrée 2015.**

**L'accueil des enfants de 3 à 11 ans se fait les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis :**

### Horaires d'ouvertures de l'ALSH

<b>LUNDI</b>	de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h15
<b>MARDI</b>	de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h15
<b>MERCREDI</b>	de 7h30 à 8h30
<b>JEUDI</b>	de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h15 à 18h15
<b> VENDREDI</b>	de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 15h15 à 18h15



### Tarifs appliqués

<b>ACCUEIL DU MATIN</b> (barème horaire) 7h30-8h30 (1h00)	<b>2,00€ - 2,15€ - 2,30€ €</b>
<b>PAUSE MÉRIDIANNE : FORFAIT AVEC REPAS</b> 11h30-13h30 (2h00)	<b>8,00€ - 8,30€ - 8,60€ €</b>
<b>PAUSE MÉRIDIANNE : FORFAIT SANS REPAS</b>	<b>4,00€ - 4,30€ - 4,60€ €</b>
<b>ACCUEIL DU SOIR</b> (barème horaire) 15h15-16h15 (uniquement le vendredi) 16h15-17h15 17h15-18h15 <b>+ 0,50€ le goûter</b>	<b>2,00€ - 2,15€ - 2,30€ €</b>



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les habitants de la commune d'Husseren-les-Châteaux nous rejoignent dans la démarche de tri des déchets ménagers harmonisée à tout le territoire. Les équipements de collecte leur ont été distribués les 14 et 15 décembre de cette année.



Du 12 au 20 octobre dernier, les habitants ont pu observer la station de lavage roulante de la société SIRMAT-SCHROLL œuvrer au sein des 9 communes de la CC PAROVIC. 31 conteneurs à verre enterrés ont ainsi pu être nettoyés et entretenus (graissage, petites réparations, ...). Cette opération permet de maintenir ces équipements en bon état dans le temps. Coût de l'opération : 6 286,80 € TTC.

Nous rappelons que la déchetterie intercommunale située à Pfaffenheim **ferme son portail d'accès 15 minutes** avant les heures de fermeture du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et de nettoyer les installations pour votre confort.



Pour des raisons de pratique et de sécurité, nous rappelons que **la déchetterie est réservée aux usagers particuliers le vendredi après-midi et le samedi. Les professionnels doivent utiliser la déchetterie durant les autres créneaux de la semaine en attendant les travaux d'extension ou se rendre dans les déchetteries spécifiques pour les professionnels.**

Nous rappelons également que les véhicules trop volumineux ne sont pas acceptés.

## Le saviez-vous ?

Les flacons de parfum sont recyclables de la même façon que les pots, bocaux et bouteilles.

On peut donc les mettre dans les conteneurs à verre.



Le badge d'accès est nominatif à chaque foyer. Ne le prêtez pas à un usager extérieur à la Communauté de communes.

En cas de contrôle, le badge sera désactivé.

## Mutualisation : les services coopèrent

La loi de Réforme des Collectivités Territoriales (RCT) du 16 décembre 2010 précise le cadre des mutualisations entre les intercommunalités et les communes membres. Un schéma, validé en Conseil communautaire après avis des Conseils municipaux, doit ainsi être mis en place pour la durée du mandat des élus.

Cette démarche, qui tend à améliorer les services aux habitants et à réaliser des économies, se concrétise depuis le début de l'année par une collaboration plus étroite entre les directions des services. Animé par le Directeur Général des Services de la Communauté de communes, un groupe de travail composé des DGS, Secrétaires généraux et Secrétaires de Mairie, se réunit régulièrement pour des demi-journées de travail.

Ces moments sont l'occasion d'échanger sur les problématiques professionnelles et, notamment, sur les changements importants dus au foisonnement législatif actuel. Il est en effet primordial pour ces professionnels, dont la mission aux côtés des élus comprend un important volet juridique, de se tenir régulièrement informés, ce que ne leur permet pas toujours leur travail quotidien. L'appui de la CC PAROVIC y trouve tout son intérêt.

Un travail sur le regroupement de certains achats est également en cours, afin de faire baisser les coûts pour les communes. Récemment, les missions d'étude pour la révision des Plans locaux d'urbanisme, ou la mise en place de sites internet pour les communes, ont été réalisés par groupement d'achat, avec des économies intéressantes à la clé. D'autres domaines sont à l'étude, tant en matière d'achats de fournitures ou de matériels, que de prestations diverses.

Lors de la dernière rencontre, en octobre dernier, la nouvelle responsable du Relais d'assistant(e)s maternel(le)s (RAM) a pu se présenter et un partenariat s'est plus aisément mis en place avec les services des Mairies.



## Ramassage des encombrants : le Service Plus

Le 2<sup>ème</sup> passage de l'année 2015 s'est déroulé les 14 et 15 octobre.  
72 foyers ont bénéficié de ce service, contre 78 en 2014 à la même période.

Quatre véhicules ont été mobilisés pour enlever 2,82 tonnes de ferraille, D3E (Déchets d'équipements électriques et électroniques) compris (2,54 t en 2014) ; 4,43 tonnes de déchets à incinérer (3,12 t en 2014) ; 2,16 tonnes d'encombrants ménagers (bimatière) à démanteler (1,5 t en 2014) et des objets de réemploi : cycles, vaisselle, jouets, textile et mobiliers (0,98 t en 2014 : pas de tonnage communiqué pour 2015).

Comme les années passées, la Communauté de Communes a chargé, pour 2016, l'Association Espoir d'effectuer 2 tournées :

**1<sup>ère</sup> collecte :** **Le 8 mars** (Rouffach, Gueberschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim)  
**Le 9 mars** (Eguisheim, Gundolsheim, Husseren les Châteaux, Obermorschwihr, Osenbach, Voegtlinshoffen, Westhalten)

**2<sup>e</sup> collecte :** **Le 11 octobre** (Rouffach, Gueberschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim)  
**Le 12 octobre** (Eguisheim, Gundolsheim, Husseren les Châteaux, Obermorschwihr, Osenbach, Voegtlinshoffen, Westhalten)

Un courrier personnalisé sera adressé par la Communauté de Communes avant la date du ramassage, qui précisera toutes les modalités pour bénéficier de ce service gratuit.

## Balayage des rues

La Communauté de Communes organise, par l'intermédiaire d'un prestataire de service, le balayage des rues dans les différentes communes.

EGUISHEIM	21-mars	02-mai	18-juil	28-août	19-sept	24-oct
GUEBERSCHWIHR	10-mars	17-mai	05-juil	22-août	22-sept	27-oct
GUNDOLSHEIM	10-mars	17-mai	05-juil	22-août	22-sept	27-oct
HATTSTATT	21-mars	02-mai	05-juil	08-août	19-sept	24-oct
HUSSEREN-LES-CHÂTEAUX	19-avr	16-juin	25-juil	22-août	19-sept	24-oct
OBERMORSCHWIHR	21-mars	02-mai	05-juil	08-août	19-sept	24-oct
OSENBACH	19-avr	16-juin	18-juil	22-août	22-sept	27-oct
PPAFFENHEIM	19-avr	17-mai	16-juin	10-juil	19-sept	27-oct
ROUFFACH	23-24 mars	19-avr	23-mai	08-août	22-sept	24-nov
VOEGLINSHOFFEN	24-mars	23-mai	05-juil	22-août	24-oct	24-nov
WESTHALTEN	24-mars	17-mai	16-juin	25-juil	22-août	27-oct

Pensez à enlever les véhicules stationnant dans les rues afin de faciliter le passage de la balayeuse !

## Ecole de Musique

Tout d'abord nous tenons à féliciter 7 élèves qui, dans le cadre des évaluations instrumentales de fin de 1<sup>er</sup> cycle, ont obtenus leur diplôme :

**Mention très bien :** CUOMO Clothilde (Rouffach) en flûte traversière

**Mention bien :** BOESCH Elise (Westhalten) en flûte traversière / TRABER Kevin (Westhalten) en guitare /  
WISSELMANN Noé (Westhalten) en saxophone

**Sans mention :** BOESCH Chloé (Westhalten) en saxophone / LICHTLE Emma (Husseren-les-Châteaux) en piano /  
REBHOLTZ Sarah (Soultzmatt) en flûte traversière

L'Ecole de Musique a repris ses activités depuis le 14 septembre.

Cette année sont dispensés les cours d'instruments suivants : la batterie, la clarinette, le cornet, la flûte traversière, la flûte à bec, la guitare, la guitare électrique, le piano, le saxophone, la trompette, le violon, le chant ainsi que de l'éveil musical.

Les cours sont répartis sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, en fonction du planning des professeurs et des demandes des élèves.

À ce jour, sont inscrits 182 élèves.

Les auditions de fin d'année se dérouleront, comme chaque année, les trois derniers samedis après-midi du mois de juin.